2.3.3. LES SITES ARCHEOLOGIQUES

Le territoire communal possède quelques sites archéologiques dont les vestiges relèvent d'enclos, de tumulus, d'enceintes ou de fossés .
Le service Régional de l'Archéologie en recense 12, dont 9 pour information et les autres relevant du degré de protection 1. Les sites donnés pour information sont de plus faible importance et n'entraînent aucun zonage au P.L.U.. Les autres sites devront être reportés au document graphique.

1. Le Pont de Pierre
Dépôt, âge de bronze
2. Mirousse
Néolithique
3. Moulin à vent Mi-Voie
Dépôt, Age du Bronze
4. Chapelle Saint-Malo
Tumulus, Age du Bronze
5. Château du Chêne
Enclos, époque indéterminée
6. Le Vau Jaune
Construction / occupation, époque indéterminée
7. Queslon
- Organisation du territoire, époque indéterminée
- Enceinte, époque indéterminée
8. Le Vau Gourio
Enceinte, époque indéterminée
9. Le Pré Simon
Enclos, époque indéterminée
10. La Tenue
Enclos, époque indéterminée.
+ un site archéologique datant du néolithique n'a pas été localisé.

Source : DRAC – Service Régional de l'Archéologie

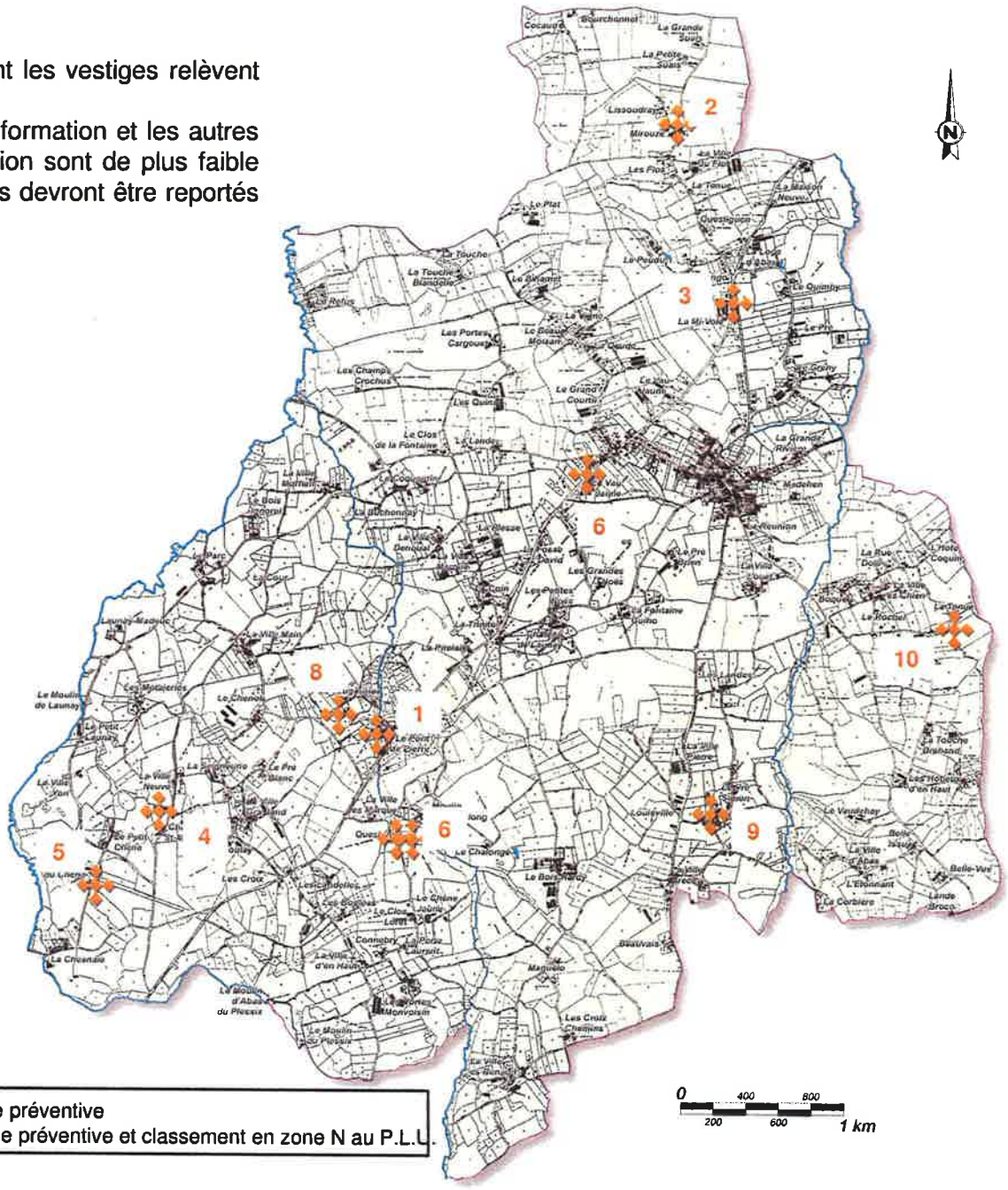

Protection 1 : Secteur soumis à application de la loi 2001-44, relative à l'archéologie préventive
Protection 2 : Secteur soumis à l'application de la loi 2001-44, relative à l'archéologie préventive et classement en zone N au P.L.U.